

Bosnie-Herzégovine : 31 ans après les massacres de la région de Čajnič et toujours 48 disparus

Description

D'avril à juin 1992, en marge de la guerre de Bosnie (1992-1995), plusieurs massacres de civils ont été perpétrés par des miliciens rattachés à l'Armée de la République serbe de Bosnie (RS) dans la région de Čajnič (commune de moins de 5 000 habitants, actuellement située en RS). La plupart des victimes ont été abattues au pavillon de chasse de Mostina près de Čajnič. Selon les données de l'Institut des personnes disparues de Bosnie-Herzégovine, 138 personnes ont disparu lors de ces événements. Sept fosses communes ont été mises au jour au cours des années 2000, dissimulant les corps de 60 victimes ; la plus grande accueillait les dépouilles de 18 personnes (la plus jeune avait 19 ans), exhumées en septembre 2002. Au total, 90 victimes ont été retrouvées et identifiées dans la région, ce qui signifie que le sort des 48 autres disparus de Čajnič reste inconnu.

C'est pourquoi, à l'occasion de la commémoration du 31^{ème} anniversaire de ces massacres, l'Association pour la recherche sociale et les communications (UDIK) a tenu à rappeler que les recherches se poursuivent. Fondée en 2013, l'UDIK est une organisation non gouvernementale engagée pour le respect des Droits de l'Homme dans le cadre de la transmission de la mémoire des crimes de guerres dans l'ex-Yougoslavie.

Rappelons que, dans cette affaire, Milorad Živković, Milun Kornjača, Milosav Jovanović, Marijan Jovanović et Slavko Jovanović ont été condamnés à des peines allant de six à onze ans de prison. Deux autres Bosniens accusés des faits, Duško Tadić et Stevo Jovanović, ont été acquittés.

En 2015, la Cour de Bosnie-Herzégovine a confirmé l'acte d'accusation contre D. Kornjača, commandant du quartier général de guerre de la municipalité serbe de Čajniče lors des événements. L'homme aurait participé à la planification et ordonné la persécution de la population non serbe de la zone. Malgré ces accusations et l'émission d'un mandat d'arrêt à son encontre, celui-ci n'a pas été inquiété car, vivant à Novi Sad, il est toujours inaccessible aux autorités judiciaires de Bosnie-Herzégovine. En 2021, Aleksandar Vučić avait précisé que l'intéressé ne serait pas extradé, car il s'agissait d'un ressortissant serbe et d'un médecin réputé. Malgré la position des autorités serbes sur ce dossier, l'UDIK a une nouvelle fois demandé à Belgrade d'extrader D. Kornjača et de le remettre à la Cour de Bosnie-Herzégovine.

Sources : Avaz, Slobodna Bosna, Sarajevo Times, RTV BPK.

date créée

03/06/2023

Champs de Méta

Auteur-article : Stéphan Altasserre